

LES

ÉCHOS

LA SEPTIÈME (7^e) SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE JONQUIÈRE S'EST DÉROULÉE LE MERCREDI 25 JUIN 2008.

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

♦ **MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 10**

La directrice des études, madame Guylaine Proulx, a présenté les modifications à apporter au *Règlement sur le cheminement scolaire favorisant la réussite de l'élève (Règlement numéro 10)* suite à l'avis favorable de la commission des études.

Note importante : Le compte rendu donné ici est une synthèse des principaux points discutés au plus récent conseil d'administration et est livré à titre d'information seulement. Il n'est ni exhaustif ni ne prétend correspondre exactement ou complètement aux interventions, discussions ou résolutions qui ont eu cours dans le cadre de cette assemblée. Seul le procès-verbal signé par la présidente et le directeur des Affaires corporatives et des communications est un document officiel au sens de la Loi. Pour tout élément d'interprétation, on voudra donc référer à ce dernier document.

LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES ET DES COMMUNICATIONS
